

Avant-propos

Le succès rencontré par notre *Petit traité de manipulation* nous a surpris. Ce n'est pas tous les jours qu'un ouvrage écrit par des universitaires sur des thèmes en rapport avec leurs recherches rencontre le public. La question au cœur de cet ouvrage n'y est, sans doute, pas pour rien : *comment amener quelqu'un à faire ce qu'on souhaite le voir faire ?* Il est vrai que cette question, aussi vieille que le monde, concerne à peu près tout le monde. Et chacun a sa petite réponse, même si elle ne le satisfait pas toujours. La nôtre se distinguait des réponses les plus courantes sur deux points. D'abord, il ne s'agissait pas d'en appeler à quelques astuces de bons sens, ni même à quelques dons qu'il conviendrait de cultiver (charisme, talent oratoire, etc.), mais à des techniques adossées à des théories scientifiques et ayant fait la preuve de leur efficacité dans des recherches expérimentales de laboratoire ou de terrain. Si ce premier point a pu réjouir les lecteurs soucieux de rigueur et d'administration de la preuve, un second a rencontré l'intérêt de ceux qui se méfient des habitudes et des idées reçues. Pas besoin, en effet, d'être séduisant ou d'occuper des places de pouvoir pour obtenir d'autrui ce qu'on attend de lui ; pas besoin non plus d'être un petit génie de la persuasion, voire un « grand pervers » maître dans l'art de torturer autrui à son profit affectif. Il suffit de connaître ces techniques.

En dépit de leur efficacité, ces techniques, et les théories qui les sous-tendent, ne plaisent pas à tout le monde. Et pour cause : elles ne correspondent pas à l'image de l'homme portée par les valeurs dominantes de cette époque prétendument

de fin des idéologies et de promotion des libertés. Dans la mesure où il s'agit d'obtenir d'autrui qu'il fasse de lui-même ce qu'on souhaite le voir faire en utilisant des moyens détournés, n'avons-nous pas affaire à des *techniques de manipulation*? Manipulation, le mot peut faire peur. Ce n'est pas par hasard qu'on préfère pudiquement parler outre-Atlantique de *technologies comportementales périphériques*, une terminologie moins précise mais politiquement plus correcte; en quelque sorte: une appellation contrôlée. Appellation contrôlée ou pas, nous avons aujourd'hui deux bonnes raisons de persister dans notre désir de les faire connaître. La première relève de la déontologie scientifique. Le chercheur n'a-t-il pas pour mission de porter à la connaissance du public l'état du savoir? La seconde nous est dictée par la multiplication dans le champ social des interventions mettant en œuvre les techniques décrites dans notre *Petit traité de manipulation*. Elle relève de l'éthique professionnelle. La règle fondamentale de toute éthique professionnelle impose, en effet, de mettre en œuvre (et donc de connaître) – qu'elles plaisent ou non – les nouvelles pratiques rendues possibles par les connaissances scientifiques actuelles, surtout lorsqu'on a pour mission d'éviter que des gens soient atteints dans leur intégrité psychologique ou physique. Un professionnel a-t-il le droit, pour satisfaire aux valeurs portées par l'air du temps, d'enfreindre cette règle d'éthique professionnelle qui est aussi la première exigence de toute morale?